

Observatoire des Mobilités dans les Yvelines



EDITION 2026



Yvelines
Le Département

1- Données de déplacements

Évolution du volume de déplacements journaliers :

En 2020 :

Yvelines	3,72 déplacements / jour/ personne
Grande Couronne	3,64 déplacements / jour/ personne
Ile de France	3,74 déplacements / jour/ personne

Population totale : 1 470 778

Population active* : 930 949

Nombre d'emplois : 534 614

Taux de chômage : 9,6%

737 250 Déplacements en TC



2010/2020

2 457 500 Déplacements en VP



2010/2020

Usage de l'automobile

Yvelines

53%

Grande Couronne

53 %

Ile de France

34 %

* Nombre de personnes actives de 15 à 64 ans
Source : INSEE recensement de la population 2022

Motorisation des ménages

Yvelines

89%
2010



2022

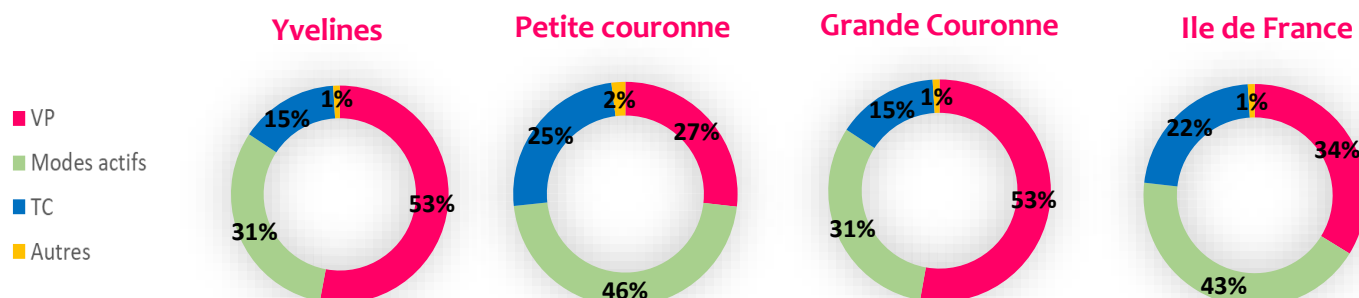
IDF

72%

G. Couronne

87%

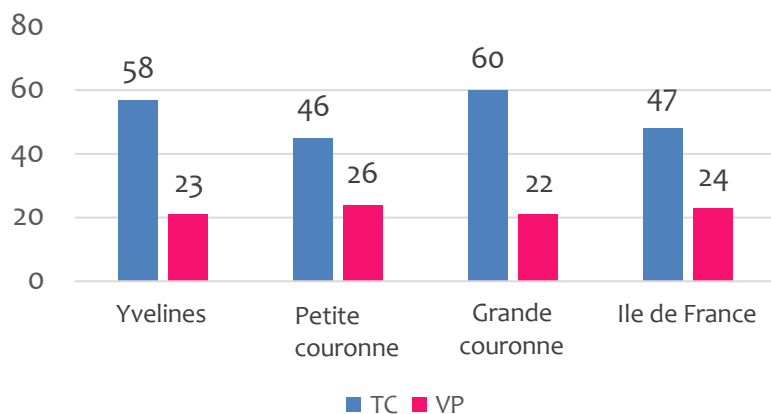
Part modale 2022 :



La répartition des parts modales a très peu varié entre 2010 et 2022. La part de l'automobile reste prégnante avec plus de la moitié des déplacements.

1- Données de déplacements

■ Temps moyen par déplacement en minutes



Un déplacement moyen dans les Yvelines est de **58 min** en TC et **23 min** en VP.

**Ces temps de parcours sont à mettre en parallèle avec les distances parcourues qui sont de 15,5 km en TC et 7,8 km en VP*

**VP: Véhicule particulier*

Le temps moyen d'un déplacement pour un yvelinois est globalement stable depuis 10 ans.

La durée quotidienne de déplacements des habitants des Yvelines est **de 1 heure et 42 minutes**.

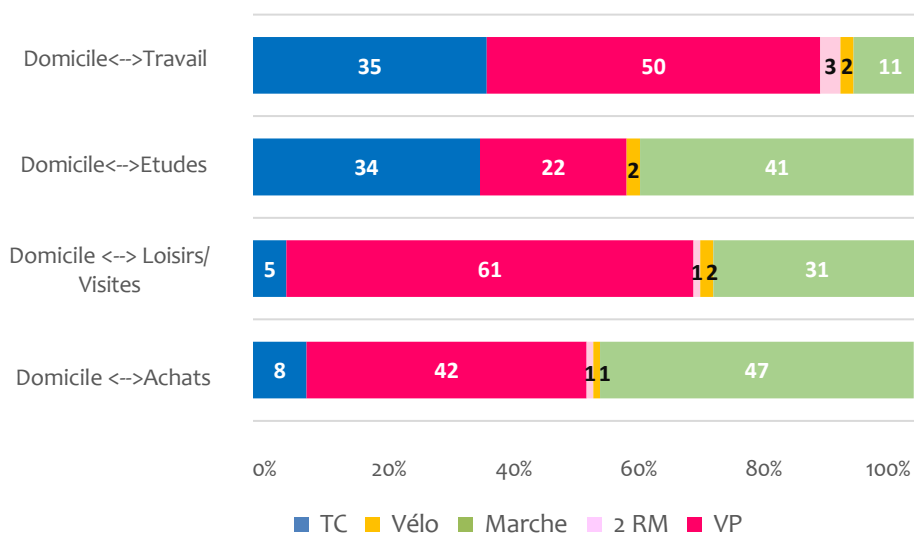
■ Des flux majoritairement internes aux Yvelines : **75%** des flux sont internes au département

25% des flux sont extra-départemental

Les Yvelines est un **département dit émetteur** de déplacements : le matin, il émet 1,5 fois plus de déplacements qu'il n'en reçoit.

■ Modes et motifs de déplacements :

Répartition des déplacements par mode selon les motifs



Le principal motif de déplacement est le travail. Entre 2010 et 2020 la structure des motifs de déplacements est restée la même

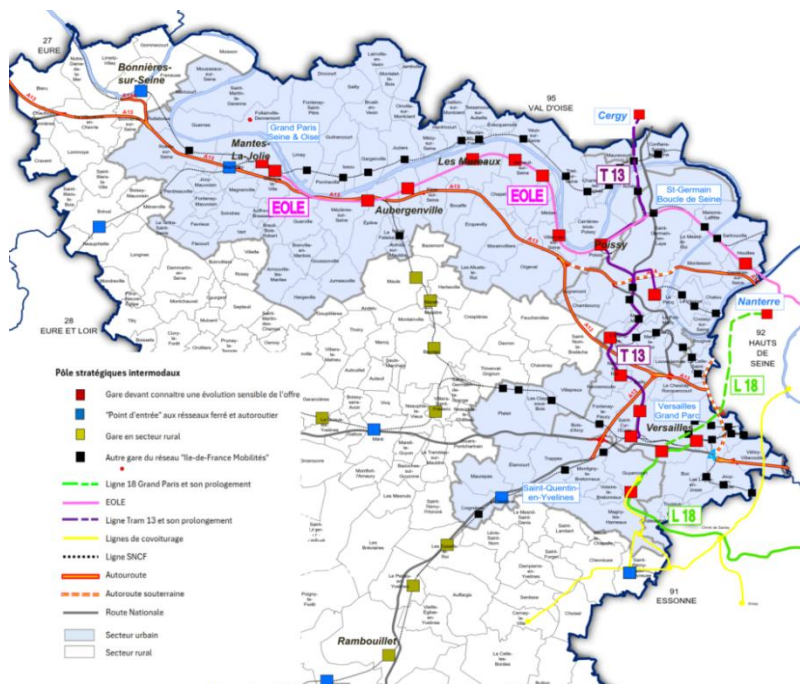
2- Offre de transport

Des grands projets de mobilités

EOLE est le projet structurant majeur des Yvelines. Il reliera Mantes-la-Jolie à La Défense en améliorant fortement les temps de trajet (- 12 minutes) et la fiabilité pour 650 000 voyageurs attendus par jour. Il permettra aussi de désaturer les lignes existantes (RER A, B, D et Saint-Lazare) et de mieux connecter la vallée de Seine. Mise en service complète attendue autour de 2029.

Le **Tram 13** renforce le maillage Nord-Sud du territoire. Après une première mise en service en 2022, son prolongement vers Achères (via Poissy) prévu en 2028 permettra de relier rapidement plusieurs pôles du territoire, avec environ 17 minutes de trajet et 17 000 voyageurs attendus par jour.

La **ligne 18** du Grand Paris Express ouvre les Yvelines vers les grands pôles du Grand Paris, notamment Paris-Saclay, Antony, Massy et Orly. Elle facilitera les déplacements entre zones d'emplois, d'études et d'habitat, grâce à de nombreuses correspondances, et renforcera l'attractivité économique du territoire.



Ponctualité en % sur les lignes exploitées par la RATP et la SNCF (train + RER)

Sur l'année 2025, la ponctualité est meilleure par rapport à 2024.

Toutefois, les objectifs de ponctualité ne sont pas atteints pour les branches Yvelinoises de la ligne du RER C (SQY) et la ligne U (la verrière/La Défense).

Ligne	Cumulé sur l'année 2025 (3)	Objectifs contrat 2020-2025 (pivot)
RER A	88,84%	88%
RER B	84,32%	83,5%
RER C SQY	90,33%	91%
V	95,43%	91%
J	92,19%	90,4%
L	93,51%	93,5%
N	94,51%	92,4%
U	93,02%	94%

- (1) 5 grandes lignes TER, Intercités et TGV : Paris – Rouen/Le Havre, Paris – Granville, Paris – Chartres, Versailles-Chantiers – Marseille.
 (2) Flexigo est un système de transport souple qui se fait à la demande. Il vient en complément des lignes régulières existantes.
 (3) Le cumulé concerne, pour chaque ligne, la moyenne des branches qui desservent les Yvelines uniquement.

3- Intermodalité

■ Les pôles d'échanges :

PEM	Voyageurs en 2025 ⁽¹⁾	Evolution du nombre de Voyageurs 2019-2025	Nombre de train JOB (2024)	Places en gare(2024)	Places abris vélo en 2024	Lignes bus
Versailles Chantiers	24 372 929	6%	551	405	200	24 lignes
Houilles Carrières	18 250 565	17%	276	464	320	12 lignes
Saint Quentin en Yvelines	12 011 294	3%	424	836	560	32 lignes
Sartrouville	11 419 082	-2%	394	430	160	11 lignes
Poissy	13 098 813	21%	277	904	100	29 lignes
Mantes la jolie	9 911 587	-14%	221	1 150	120	28 lignes

(1) Source : Open DATA SNCF, IDFM

■ Les Transports à la demande (1)

Le transport à la demande est un service mis en place par Ile de France Mobilités. Il est généralement assuré par des minibus qui circulent uniquement sur réservation et dont l'accès est soumis à la tarification des transports en commun d'IDF.

Le service fonctionne de deux manières :

- ✓ Soit sous forme de ligne de bus virtuelle avec un itinéraire et des arrêts prédéfinis,
- ✓ Soit dans une zone dans une zone flexible, où le trajet est adapté en fonction arrêts demandés par les usagers lors de la réservation.

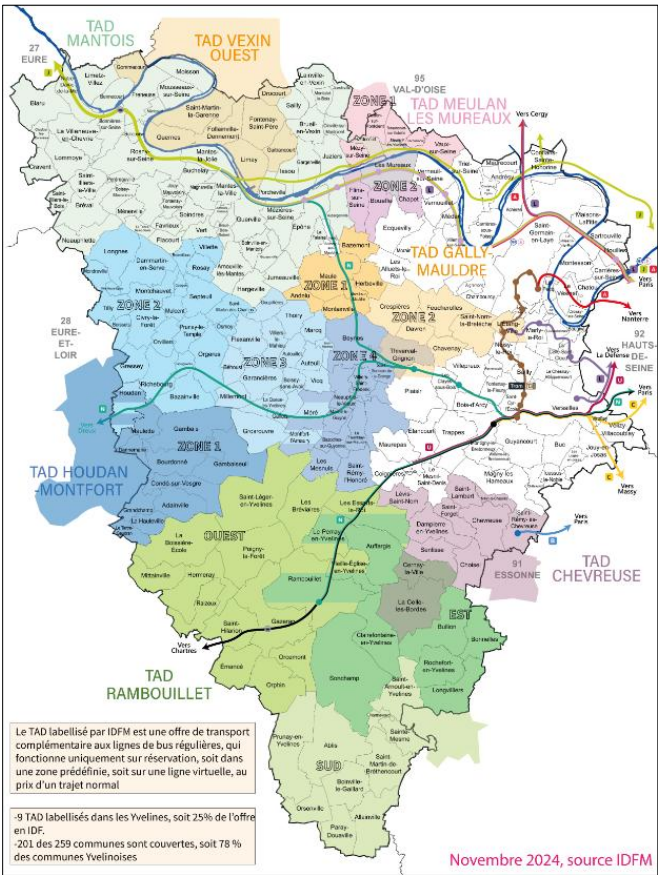
■ Une forte couverture des TàD Yvelinois

- ✓ 9 zones de TàD (Mantois, Vexin, Rambouillet, Chevreuse, etc...)
- ✓ 201 communes desservies
- ✓ 78 % des communes du département

Développé en collaboration avec les collectivités, le service répond avec souplesse aux besoins des habitants des communes rurales et périurbaines.

L'objectif pour ces zones est de créer un système de TàD en complémentarité avec les lignes régulières existantes :

- ✓ Heures de pointe : rabattre vers les gares et les lignes structurantes ;
- ✓ Heures creuses : offrir des solutions de mobilité là où il n'existe pas de ligne régulière.



4- Les modes actifs

Données de mobilité des modes actifs :



31% des déplacements internes des yvelinois sont réalisés par les modes actifs.

25% Marche à pied

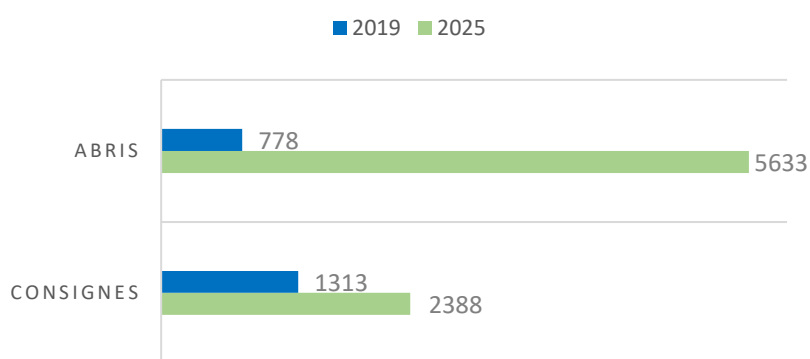
6% Vélo

Source : EGT 2020

Vélo routes / Voies vertes :

Linéaire en Yvelines (km) État d'avancement	Fréquentation estivale entre en 2025 (juillet et août)
La V40 « La Véloscénie » (1)	8325 (tronçon commun Rambouillet)
La V33 « La Seine à vélo » (2)	36 299 (Croissy-sur-Seine)
La V16 « L'Avenue Verte Paris-Londres » (3)	36 299 (Croissy-sur-Seine)

Le stationnement Vélo IDFM (nombre de places) :

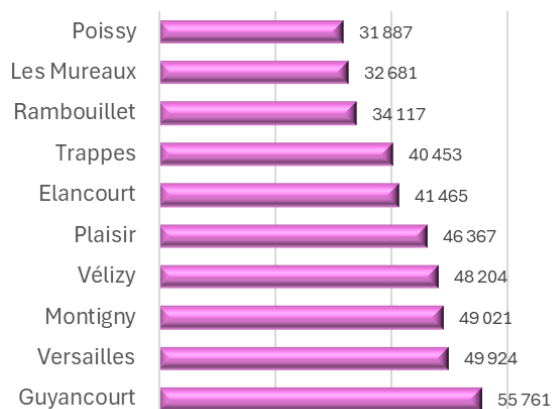
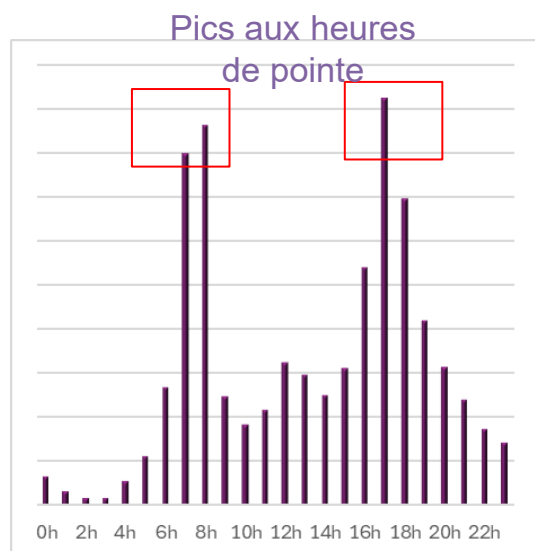


Véligo	Evolution (2019-2025)
Abris	624,00%
Consignes	81,80%
Total	+5930 places

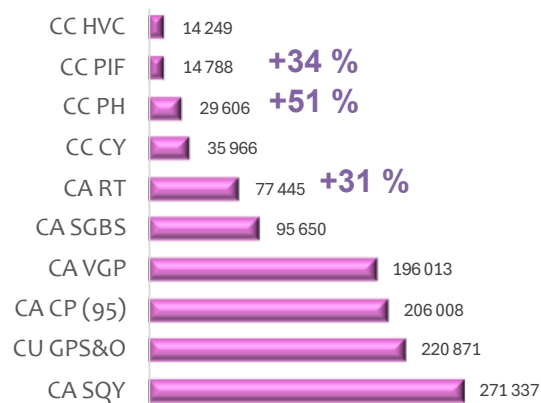
- (1) La Véloscénie relie Paris au Mont Saint-Michel à vélo. L'itinéraire de 450 km traverse l'Île-de-France, le Centre - Val-de-Loire et la Normandie.
- (2) La Seine à Vélo / V33 telle qu'inscrite au Schéma national des véloroutes et voies vertes (SN3V) relie Paris au Havre et représente 390 km dont 59% sont réalisés.
- (3) L'Avenue Verte London-Paris est un itinéraire cyclable de 400 km entre Paris et Londres.

5- La pratique du covoiturage en 2025

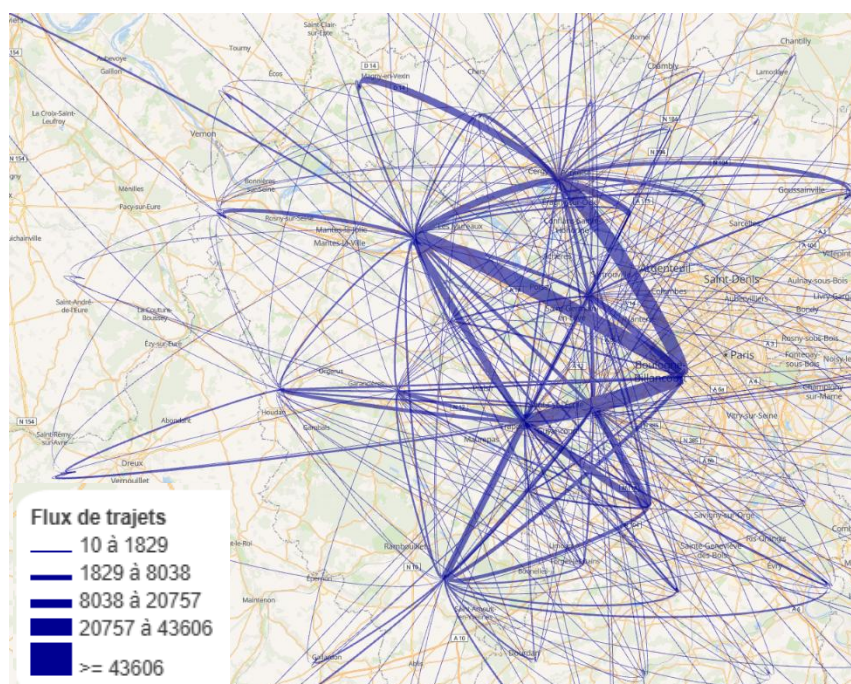
- Evolution du nombre de passagers covoiturés dans les Yvelines et flux horaires moyens en 2025



Top 10 des villes 2025
(nb de trajets annuels)



Top 10 des EPCI 2025
(nb de trajets annuels)



- Principaux flux entre EPCI (nb de trajets annuels)

CA SQY – Métropole Gd Paris
54 194 passagers

CU GPS&O – Métropole Gd Paris
43 606 passagers

CU GPS&O – CA SQY
20 777 passagers

CA SQY – CA Paris Saclay
20 757 passagers

CA RT – CA SQY
17 807 passagers

5- Sécurité des déplacements :

Evolution de l'accidentologie dans les Yvelines (tous réseaux) entre 2017 et 2025 :

Définition/ légende :

Accidents corporels (AC) : accidents survenus sur la voie publique avec 1 véhicule en mouvement ayant entraîné au moins 1 victimes.

Tués :

Décédés dans les 30 jours suivant l'accident.

Blessés hospitalisés (BH) :

Hospitalisés plus de 24h

Blessés légers (BL) :

Hospitalisés moins de 24h

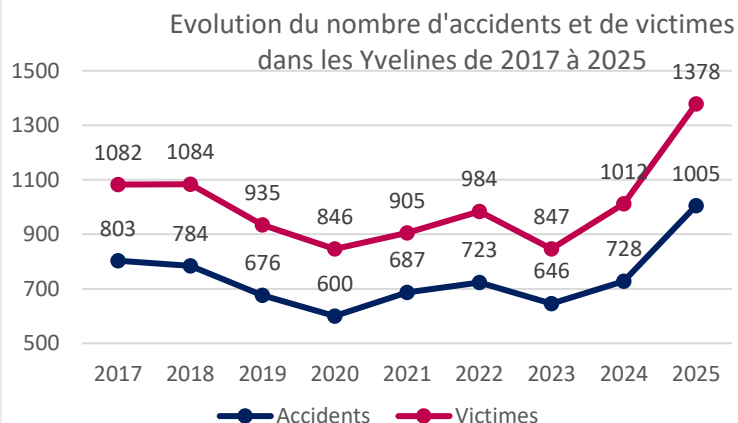
Blessés = blessés hospitalisés + non hospitalisés

Victimes = Tués + blessés hospitalisés + blessés non hospitalisés

Linéaire selon le type de réseau en km dans les Yvelines :

Autoroutes : 128 km Routes nationales : 122 km
Routes départementales : 1600 km Routes communales : 8400 km

* 2020 épisode sanitaire COVID 19



Tendance de 2017 à 2025 :

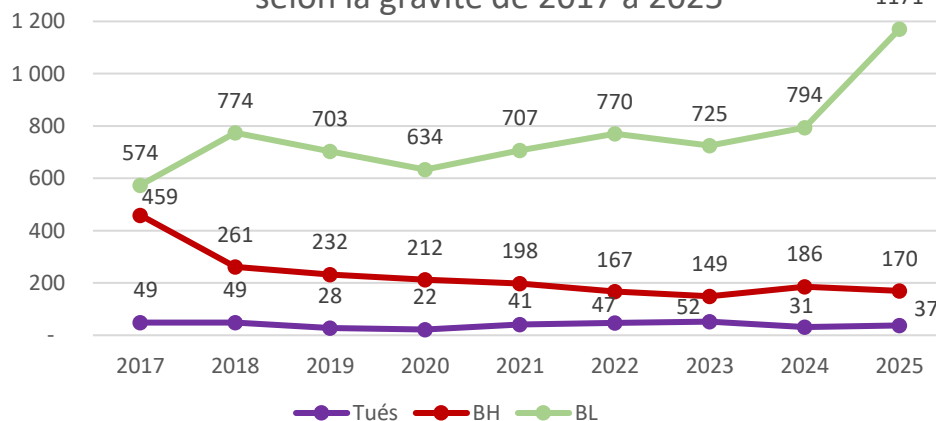
Nombre d'accidents :

+ 25 %

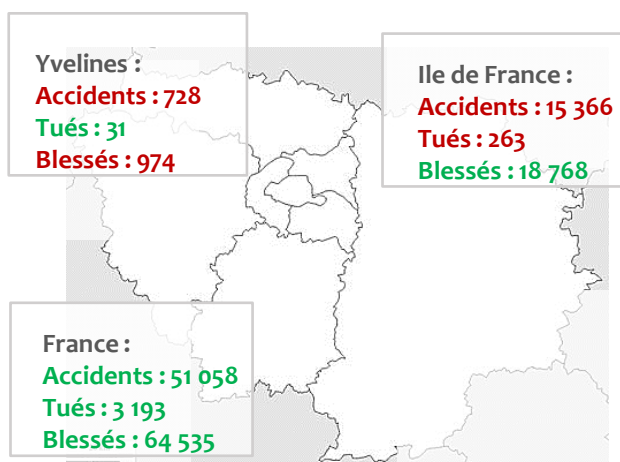
Nombre de victimes :

+ 27 %

Evolution du nombre de victimes dans les Yvelines selon la gravité de 2017 à 2025



Chiffres de l'accidentologie de 2024 :

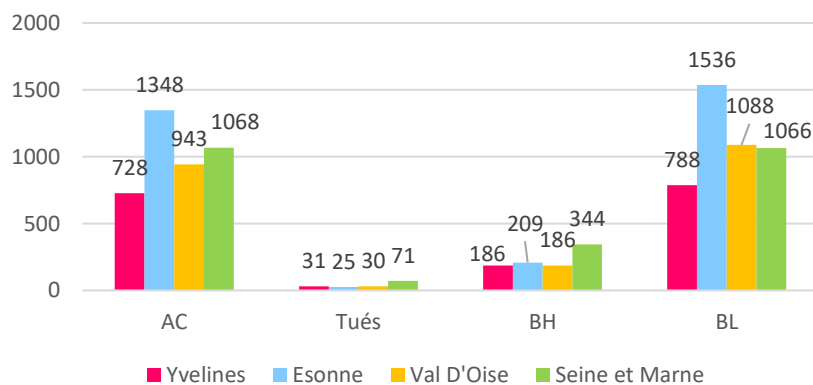


En diminution

En augmentation

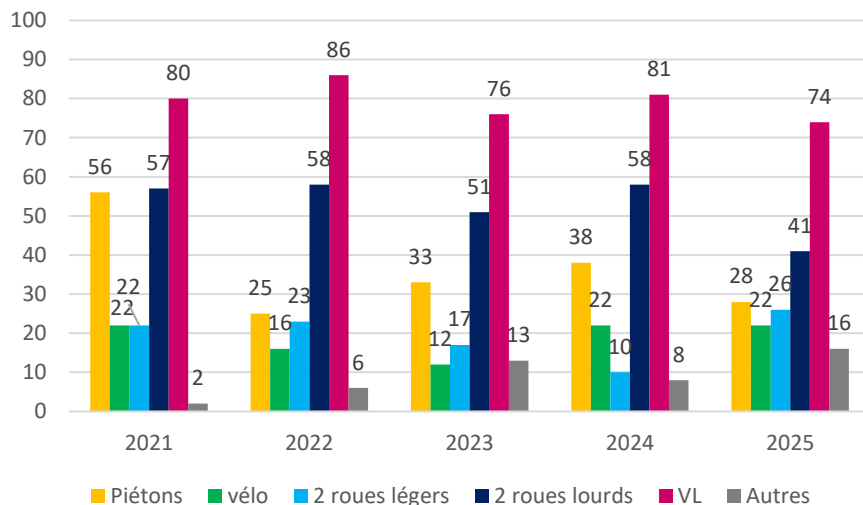
(par rapport à l'année 2022)

Nombre d'accidents et de victimes en 2024



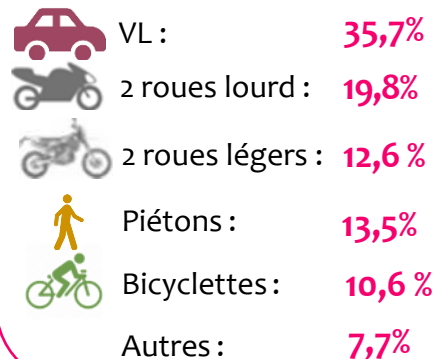
5- Sécurité des déplacements :

- **Nombre de victimes (tués + blessés hospitalisés) selon la catégorie du véhicule (tous réseaux entre 2021 et 2025)**



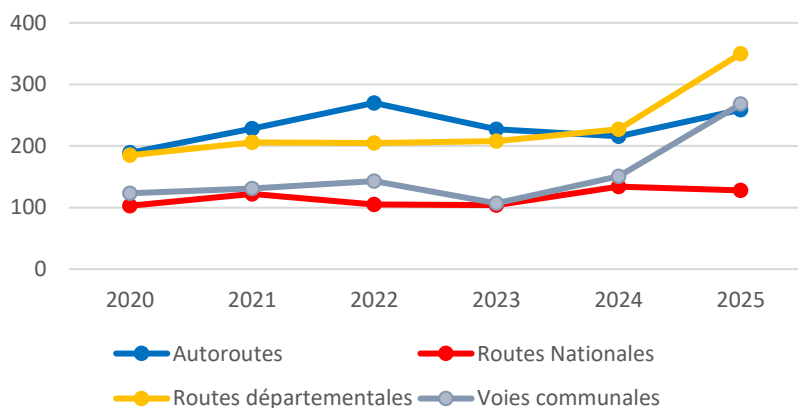
Répartition en 2025 :

Les Yvelines tous réseaux confondus :

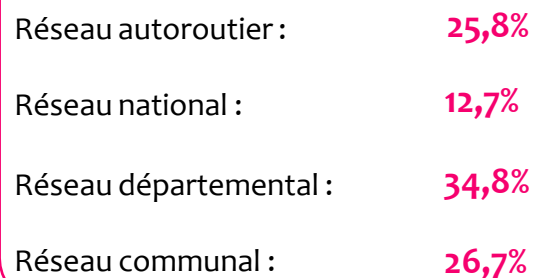


Le nombre de victimes a été diminué par 5 depuis 10 ans.

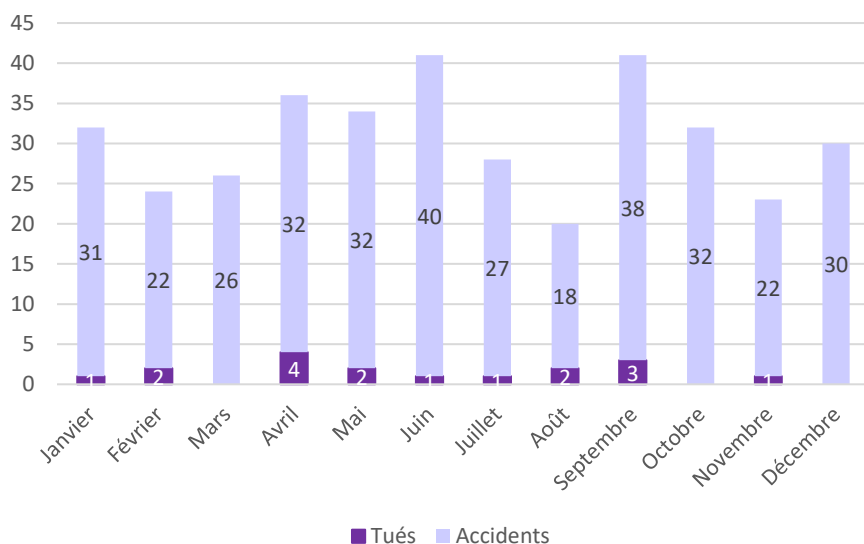
- **Évolution des accidents selon les différents réseaux routiers de 2020 à 2025 :**



Accidents en 2025 :

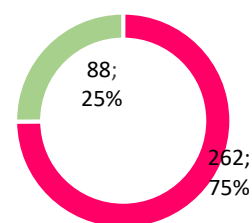


- **Répartition du nombre d'accidents et de tués sur le réseau départemental selon les mois en 2025**

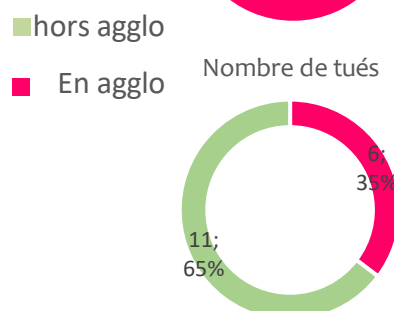


- **Répartition des accidents sur le réseau départemental en 2025**

Nombre d'accidents



Nombre de tués



6- Solidarité

Le titre Améthyste

Forfait annuel à charger sur le Pass Navigo pour voyager en Ile-de-France à prix réduit que ce soit en bus, en train ou en métro.

Afin de pouvoir en bénéficier, il faut résider dans les Yvelines et avoir un pass Navigo Mois/Semaine avec Justificatifs à fournir pour valider le dossier ; et ainsi sélectionner :

Les zones 3 à 5 permettent de voyager dans les Yvelines au prix de 25€/an,

Les zones 1 à 5 pour voyager dans toute l'Ile-de-France au prix de 241,12€/an

La carte IMAGINE R

Ce titre annuel est valable sur l'ensemble des réseaux de transport public d'Ile-de-France (SNCF, RATP, et OPTILE), sans limite de fréquence d'usage, ni de distance, et financés conjointement par les aides sociales apportées par IdFM et le Département.

La carte Scol'R sur circuits spéciaux

Cette carte est valable pour 1 aller et 1 retour par jour scolaire, en l'absence de lignes régulières (en secteur rural).

Elle permet aux élèves d'effectuer un aller-retour par jour scolaire lorsqu'il n'existe pas de ligne régulière, principalement en secteur rural :

- Pour les circuits de plus de 3 km subventionnés par Île-de-France Mobilités, le Département participe à hauteur de 62 € par élève de moins de 21 ans (environ 3 447 collégiens).

- Pour les circuits non subventionnés par Île-de-France Mobilités, le Département contribue :

- 62 € par élève domicilié à moins de 3 km de l'établissement (environ 415 élèves).

- Au financement des circuits spéciaux scolaires du midi, destinés aux communes rurales sans restauration scolaire, à hauteur de 50 % du coût du transport par AOP. Ce dispositif concerne environ 215 élèves de primaire et maternelle et plus aucun collégien aujourd'hui.

PAM : Service de transport spécialisé créé à l'initiative du Département. Il est destiné aux personnes dans l'incapacité d'emprunter les transports en commun ou pour lesquelles cela représente une pénibilité excessive

Le Département contribue au budget IDFM à hauteur de **25 M€/an**.

Il participe également de façon volontariste et facultative aux services suivants :

■ Améthyste :

Le nombre d'abonnés est en baisse ces dernières années. En 2025, le Département a **contribué au financement de ce dispositif pour 19 553 bénéficiaires**.

■ Les transports scolaires :

Le département facilite les aides aux transports scolaires selon deux types d'abonnement :

1. La carte IMAGINE R

En 2025-2026, le Département a **maintenu son aide sociale** à tous les élèves boursiers Yvelinois, soit environ **4550 boursiers** (1900 Collégiens boursiers et 2650 Lycéens boursiers).

A partir de la rentrée 2026-2027, cette aide sociale sera maintenue aux seuls collégiens boursiers Yvelinois, soit environ **1900 collégiens boursiers**.

2. La carte Scol'R sur circuits spéciaux

Transports scolaires sur circuits spéciaux	2025-2026
CSS Subventionnés	3447 (chiffre IdFM)
CSS Non Subv -3km	415
CSS Non Subv Sve du Midi	185

■ Dispositif PAM :

Le transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite, PAM compte **environ 1 400 bénéficiaires**. L'activité du service est en progression ces dernières années avec un volume annuel d'environ **130 000 courses**.

Depuis **le 11 juillet 2024**, le service PAM 78 a été intégré au **PAM francilien** piloté par IDFM, visant à harmoniser l'offre et améliorer la qualité de service à l'échelle régionale.

Glossaire :

■ Un déplacement :

Un déplacement est un mouvement d'une personne entre deux lieux (une origine et une destination), chacun étant caractérisé par une activité (motif). Il peut être effectué avec un ou plusieurs moyens de transport. Si plusieurs personnes utilisent un même véhicule, on comptabilise plusieurs déplacements.

■ Modes de déplacement :

Plusieurs modes peuvent être utilisés au cours d'un même déplacement. Une hiérarchisation est faite pour définir un mode de transport principal. La hiérarchisation utilisée dans cette plaquette est la suivante : transports collectifs puis voiture puis deux-roues motorisés puis vélo puis marche. (Exemple : se rendre à vélo à la gare puis prendre le train correspond à un déplacement en transports collectifs). EGT, 2020

■ Motifs de déplacement :

Les motifs de déplacements considérés dans cette plaquette en lien avec le domicile sont les domicile-travail, domicile-études, domicile-achats, domicile-loisirs/visites (EGT, 2020)

■ Pôles d'échanges :

Les Plans de Déplacement Urbain en Ile-de-France (PDUIF) identifient une classification en 3 catégories de pôles d'échanges. Les principaux critères pour la classification sont le nombre d'entrants en gare et les parts modales de rabattement :

- ✓ Type 1 : Grands pôles de correspondance : 15 000 entrants/jr - 7 pôles à l'échelle des Yvelines : Mantes-la-Jolie, Poissy, Sartrouville, Houilles, Saint Germain, Saint-Quentin-en-Yvelines, Versailles-Chantiers
- ✓ Type 2 : Pôles d'accès aux secteurs denses : 2 500 entrants/jr (Objectif : 75% d'accès modes doux et TC)
- ✓ Type 3 : Pôles d'accès au réseau ferré depuis les bassins de vie < 2 500 entrants/jr (+ de 25% d'accès en VP)

■ Les lignes de bus rurales et interurbaines :

Ce sont les lignes de bus régulières à vocation scolaire et services spéciaux scolaires permettant un maillage plus fin du territoire, mais leurs vocations sont multiples :

- ✓ Rabattement vers les gares (actifs mais aussi étudiants ou lycéens) ;
- ✓ Lignes « mixtes » desservant à la fois des zones d'emplois, des gares et des établissements scolaires ;
- ✓ Lignes régulières « à vocation scolaire », la grande majorité desservant en priorité les établissements scolaires (collèges et lycées) ;
- ✓ Plus rarement, lignes de desserte locale fournissant un accès minimum mais continu aux équipements du territoire.